

L'Université d'Avignon aux XVIIe et XVIIIe siècles

Joseph Marchand

Joseph Marchand

L'Université d'Avignon aux xvii^e et xviii^e siècles

Alphonse Picard et fils, 1900.

Texte sur une seule page

TABLE DES MATIÈRES

<u>Préface</u>	<u>i</u>
----------------------	----------

LIVRE I

LA CORPORATION UNIVERSITAIRE ET SON GOUVERNEMENT

<u>Chapitre I. — Constitution de la corporation universitaire</u>	<u>1</u>
---	----------

Caractère particulier de l'Université d'Avignon. — Prédominance de la Faculté de droit. — L'agrégation in *Utroque jure*. — Agrégés et non agrégés. — Le Collège des médecins ; son monopole. — Les théologiens : réguliers et séculiers. — Les maîtres ès arts. — Les privilèges universitaires : exemption d'impôts ; juridictions spéciales ; noblesse ; les « comtes aux lois ». — La confrérie des docteurs.

Chapitre II. — Le Collège des docteurs en droit 43

Le gouvernement de la corporation universitaire. — Les assemblées du Collège des docteurs en droit agrégés. — Périodicité des séances ; leur physionomie. — Commissions. — Assemblées particulières. — Compétence du Collège en ce qui concerne l'Université en général, la Faculté de droit en particulier. — Tutelle qu'il exerce sur les autres Facultés. — Le pouvoir de statuer.

Chapitre III. — Le Primicier 55

Origine et caractère du primicierat. — Mode d'élection du primicier : formalités et serments. — Attributions administratives, financières et judiciaires du primicier. — Honneurs qui lui sont dévolus. — Conflits d'attributions et querelles de préséance. — L'affaire de la noblesse héréditaire.

Chapitre IV. — Autres officiers et agents de l'Université 75

Les lieutenants du primicier ou proprimiciers : proprimiciers laïques et proprimiciers ecclésiastiques. — Le doyen du Collège. — L'actorie ; comment se recrutent les acteurs. — Le bedeau général

ou secrétaire. — Mode de nomination du bedeau ; importance croissante et variété de ses attributions. — L'imprimeur de l'Université. — Avocats et députés de la corporation ; ses protecteurs en Cour de Rome.

Chapitre V — Les autorités étrangères à l'Université 91

L'évêque-chancelier. — Ses attributions : promulgation des statuts, assistance aux examens, délivrance des diplômes. — Déclin de son autorité. — Le pro-chancelier ou vice-chancelier. — Le vice-légat ; étendue et limites de ses pouvoirs ; son action administrative. — Intervention directe ou indirecte du Souverain-Pontife dans le gouvernement de l'Université. — Les Congrégations et le studium avignonnais.

LIVRE II

ÉTUDES ET ÉTUDIANTS

Chapitre I — Les Facultés 105

Organisation primitive des Facultés. — Modifications successives. — Professeurs ordinaires et professeurs extraordinaires. — Les Facultés aux xvii^e et xviii^e siècles. — Les professeurs de droit canonique, de droit civil et des Institutes. — Le professeur de droit français. — Les trois chaires de médecine : l'enseignement de l'anatomie et de la botanique. — La Faculté de théologie : création

de deux chaires de théologie thomiste. — La Faculté des Arts avant et après 1675. — Agrégation à l'Université des classes de théologie et de philosophie des Séminaires.

Chapitre II — L'Enseignement.....128

Les études. — Ouverture et durée de l'année scolaire. — Les programmes des cours. — Forme des leçons. — Isolement des Facultés. — L'enseignement juridique. — Le Digeste. — Le Code et les Institutes de Justinien. — Le Décret et les Décrétales ; les Institutes de droit canonique de Lancelot. — Le droit français. — L'enseignement médical ; efforts faits au xviii^e siècle pour lui donner un caractère plus scientifique et plus expérimental. — La théologie et la philosophie universitaires : leur source unique est la *Somme* de saint Thomas. — Relâchement croissant dans la discipline des cours.

Chapitre III — Le régime des examens.....152

Les examens à l'origine de l'Université. — Coutumes et cérémonial. — La durée des études. — La question des tarifs. — Variations successives des taxes imposées aux gradués. — Le régime moderne. — Modifications apportées dans la forme des examens et la nature des épreuves. — L'édit de 1679 sur l'enseignement du droit. — L'édit de 1707 sur l'enseignement et l'exercice de la médecine. — Inexécution des règlements. — Abus multipliés qui en résultent. — Avilissement des diplômes.

Chapitre IV — Les Étudiants.....177

Condition des étudiants avignonnais ; ils sont exclus du gouvernement du studium. — Les sept collèges d'Avignon ; leur autonomie ; leur régime intérieur ; ils échappent de plus en plus à la surveillance des autorités universitaires. — Nombre et origine des étudiants de chaque Faculté, aux xvii^e et xviii^e siècles. — Progression subite et imprévue de l'effectif des étudiants en droit. — La Confrérie de Saint-Sébastien; ses origines ; ses transformations ; le recteur et l'abbé des étudiants.

LIVRE III

SITUATION MATÉRIELLE ET VIE EXTÉRIEURE DE L'UNIVERSITÉ

Chapitre I. — Les bâtiments197

Le quartier universitaire à Avignon. — Installations primitives. — Les bâtiments de l'Université aux xvii^e et xviii^e siècles. — Les auditoires des diverses Facultés. — Construction et aménagement de classes nouvelles pour la théologie, la philosophie et la médecine. — Échanges et pérégrinations. — L'amphithéâtre et le « jardin des médecins ». — Construction, vers 1698, d'une salle des Actes et assemblées. — La bibliothèque de l'Université et les bibliothèques des collèges. — Les archives. — La masse. — La cloche ou *Doctoresse*.

Chapitre II. — Le budget.....212

Les comptes des primiciers et du Collège des docteurs. — Difficulté de reconstituer les budgets annuels de l'Université. — Recettes ordinaires : produit des greffes attribués à l'Université ; rentes ou « pensions » ; droits perçus sur les gradués. — Ressources extraordinaires. — Emprunts et remboursements. — Dépenses. — Honoraires des professeurs et agents de l'Université. — Entretien des bâtiments et menues dépenses de matériel. — Frais de procès. — Du salaire des agrégés et des régents dans chacune des Facultés. — Traitements fixes et casuel. — Inégalité et modicité de ces émoluments.

Chapitre III. — Les relations extérieures.....240

Isolement des anciennes Universités. — La situation géographique de l'Université d'Avignon est peu favorable à son développement. — Ses droits et privilèges sont constamment menacés ; efforts qu'elle doit faire pour les maintenir. — Instances en Cour de Rome. — Luites contre les Universités voisines. — Procès toujours renaissants avec l'Université d'Aix. — Acharnement particulier de l'Université d'Avignon contre celle d'Orange. — Rapports avec le roi de France. — Pourquoi l'Université d'Avignon tient essentiellement à être déclarée régnicole. — Lettres patentes et édits royaux de 1650, 1698, 1775, 1789. — L'Université pendant les réunions temporaires du Comtat à la France.

Chapitre IV. — L'Université et la ville d'Avignon.....278

Caractère municipal des anciennes Universités à leurs débuts. — Largesses de la ville d'Avignon envers son Université jusqu'au

xvi^e siècle. — Les faveurs de la municipalité vont ensuite au collège des Jésuites. — Suppression des privilèges financiers des docteurs. — En retour, l'Université obtient le droit d'envoyer des députés à l'Hôtel de Ville. — Rôle de ces députés et du primicier dans l'administration communale. — Règlements de 1605, de 1697 et de 1706. — Prestige dont jouissent, à Avignon, les membres de l'Université investis, pour la plupart, d'offices ecclésiastiques, administratifs ou judiciaires.

Conclusion.....296

L'Université pendant la Révolution. — Ses dernières années ; sa chute. — Retour sur son histoire. — Son organisation primitive. — Sa prospérité au début du xvi^e siècle. — Coup que lui portent les guerres religieuses. — Sa renaissance et ses transformations. — Elle se rapproche de plus en plus du type des Universités françaises. — Abus croissants et velléités de réforme. — Impuissance des anciennes corporations enseignantes à se réformer elles-mêmes.

Index alphabétique des noms propres.....313
